Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213502263-20251202-DEL_70_2025-DE

ARRONDISSEMENT
Saint-Malo

COMMUNE
PLEUGUENEUC

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : **17**
Nombre de conseillers présents : **14**
Nombre de conseillers de votants : **16**

Date de la convocation : **27 novembre 2025**
Date d'affichage de la convocation : **27 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le premier décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PLEUGUENEUC, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de M. RÉGEARD Loïc, Maire.

Étaient présents : RÉGEARD Loïc, Maire, BARBY Éric, BESSIN Pascal, BLAISE Estelle, BUSNEL Carole, CROQUISON Sébastien, DUBUC Frédéric, EGAULT Pascal, GALLAIS Luc, HURAULT Emeric, MASSART Manuele, NIVOLE Nathalie, RADOUX Céline et ROZE Marie-Paule.
Absents excusés : CLERC Céline (a donné procuration à BLAISE Estelle) et GASCOIN Laurence (procuration donnée à RÉGEARD Loïc).
Absent : de LORGERIL Olivier.

Un scrutin a eu lieu ; M. HURAULT Emeric a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N°70-2025 TARIFS COMMUNAUX 2026 - LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Nomenclature : 7.1 Décisions budgétaires

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 09 décembre 2024 fixant les tarifs des salles communales pour l'année 2025. Il est proposé de reconduire les tarifs de l'an dernier pour 2026.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de fixer les tarifs pour les salles municipales comme suit :

DÉSIGNATION	Effectifs	TARIFS 2026
Vin	Salles A et B : 400 c	160 €
d'honneur	Salle A	110 €
de 11 h à 14 h	Salle B	80 €
et de 16 h à 19 h	Salle associative : 50 c	70 €
Buffet froid	Salle associative	155 €
Salle A	280 c	575 €
Salle B	120 c	335 €
Salles A et B	400 c	740 €
Bal association « Danser encore »		250 €
Cuisine A		85 €
Cuisine B		50 €
Bal, congrès, concert,		390 €
Théâtre, loto		390 €
Vaisselle		90 €

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213502263-20251202-DEL_70_2025-DE

LOCATIONS	*ASSOCIATIONS de PLEUGUENEUC*	
1ère fois	Choisir pour la 1ère	
2ème fois	fois, la manifestation la	50%
3ème fois	plus intéressante.	30%
HABITANTS de PLEUGUENEUC Réduction : 1ère et 2ème journées (Salles, vaisselle et cuisine)		40 % salle A 40 % salle B 40 % salles A + B
Salles en semaine pour divers ateliers		
Salle B (privé)		30 € / heure
Salle A (privé)		50 € / heure
Salle B (associations)		10 € / heure
Salle A (associations)		10 € / heure
LOCATIONS EXTÉRIEURES		
1 ÈRE JOURNÉE	**PLEIN TARIF**	
2 ÈME JOURNÉE	**RÉDUCTION**	
Salle A et salles A+B		Réduction de 40 %
Salle B		Réduction de 40 %
Loto, concerts ...		Réduction de 20 %
CAUTION	Salles A et B Salle associative	2 000 € 1 000 €

Pour les inhumations civiles, il y a possibilité de se recueillir à la salle multifonction. Un don pourra être fait par les familles au profit du CCAS.

- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait à Pleugueneuc, le 1er décembre 2025

MAIRIE DE PLEUGUENEUC * 35 (Ille-et-Vilaine) *

Le Maire,

M. Loïc Régeard